

Engagez-vous au conseil d'administration du *Centre d'écologie urbaine de Montréal*

Appel de candidatures - Postes d'administrateurs

Date limite pour présenter une candidature : **10 janvier 2012**

Obligatoire : être membre en règle du Centre au plus tard le 30 décembre 2011

Le conseil d'administration du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) lance un appel de candidatures afin de combler les postes vacants d'administrateurs lors de la prochaine **assemblée générale annuelle** des membres qui se tiendra le **lundi 30 janvier 2012**.

Conditions pour poser une candidature :

1. Avant de poser votre candidature, veuillez prendre connaissance des Règlements généraux du Centre d'écologie urbaine de Montréal ;
2. Vous êtes prié de nous transmettre, par courriel, à l'adresse candidatures-ca@ecologieurbaine.net :
 - Une lettre de motivation indiquant pourquoi vous souhaitez devenir membre du conseil d'administration et comment vous envisagez votre contribution potentielle au conseil ;
 - Une courte biographie (maximum 200 mots) afin de bien vous présenter aux membres du Centre ;
3. Au plus tard le **30 décembre 2011**, vous devez devenir membre du Centre ou renouveler votre adhésion en complétant le formulaire sur notre site Internet : www.ecologieurbaine.net/devenir-membre. Les Règlements du CEUM stipulent qu'on doit avoir été membre du Centre pendant au moins un mois afin d'être éligible à un poste d'administrateur ;
4. Le conseil d'administration a mis en place un comité d'analyse des candidatures qui fera une recommandation à l'assemblée générale afin d'assurer que les membres du conseil aient des compétences et contributions complémentaires et diversifiées.

Les candidatEs sauront avant l'assemblée générale si leur candidature sera recommandée positivement par le comité de mise en nomination.

Ce sont les membres réunis en assemblée qui ont le pouvoir final de décision, les membres du conseil devant être élus par l'assemblée générale. SeulEs les candidatEs présentEs à l'assemblée générale seront retenus pour le vote.

Suite à la page suivante →

Au sujet du CEUM :

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de développer et de proposer des pratiques et des politiques urbaines contribuant à créer des villes écologiques, démocratiques et en santé. Pour accomplir sa mission, le CEUM compte sur l'appui d'un conseil d'administration hautement qualifié, dynamique et diversifié et sur l'implication active de ses membres dans les comités du conseil et les initiatives du CEUM.

SVP notez que :

- Le mandat d'un administrateur est d'une durée de deux ans ;
- Les postes d'administrateurs du Centre d'écologie urbaine de Montréal sont bénévoles et non-rémunérés comme dans l'ensemble des organismes à but non-lucratif ;
- Les rencontres du conseil d'administration se déroulent en français. Dans la majorité des cas, les rencontres ont lieu en soirée les jours de la semaine. La fréquence moyenne est d'une rencontre par mois.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Courriel : candidatures-ca@ecologieurbaine.net

Tél. : (514) 282-VERT (8378)